37e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 21 10 JUIN 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ **15 francs à l'Édition complète.**
10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Troubles mentaux et troubles nerveux de guerre. — II. Leur thérapeutique. — III. Travaux sur la guerre. — IV. Verdun et la Somme. — V. Le monde des travailleurs : observations vécues. — VI. Syndicalisme. — VII. Bibliographie : Mgr Delassus ; Vanlande ; Martchenko ; Gabriel Joly ; Gaston Morin ; Edgar Milhaud ; H. Joly ; G. Mugnier ; P. Cuche ; G. Deherme.

I. — M. Georges Dumas, professeur de Psychologie expérimentale à la Sorbonne et (pendant la guerre) médecin-major aux armées, a étudié, en une série d'articles donnés à la *Revue de Paris* (15 juin et 15 juillet 1916 ; 1er mars, 15 avril et 15 août 1917) [1], ce qu'il appelle « troubles mentaux et troubles nerveux de guerre ». Non que les émotions et commotions des batailles et des bombardements aient créé une espèce ou même une variété nouvelle de troubles mentaux ou nerveux. S'il a été de mode, en certains milieux, de parler de « délires de guerre, » de « psychoses » ou de « névroses de guerre, » il n'y a rien là qui doive donner le change (d'autres ont bien imaginé de parler de « piété de guerre, » de « chemins de croix de guerre, » de « communions de guerre »...). La guerre a multiplié les troubles mentaux et les troubles nerveux ; elle les a amplifiés, intensifiés, colorés de reflets nouveaux. Mais ces troubles, on les connaissait auparavant ; et il y a longtemps qu'on les voyait se manifester sous l'influence des secousses émotionnelles, des surmenages émotionnels, des ébranlements organiques. Seulement, la guerre, par la diversité même des cas qu'elle nous a proposés, par le grossissement qu'ils ont pris, nous a permis de les mieux analyser, de mieux comprendre donc certains accidents de la vie ordinaire.

Soit, par exemple, le cas d'éclatement d'un obus à proximité : le sujet est soulevé, projeté à distance par le vent de l'éclatement, enseveli sous la terre, atteint par l'éboulement d'un parapet de tranchée ou par l'effondrement d'un blockhaus. Il perd connaissance, mais pour peu de temps (de quelques instants à quelques heures). Revenu à la lucidité, il est conscient et orienté ; on ne constate guère qu'un peu de somnolence et de torpeur passagères. C'est la *commotion cérébrale* ordinaire, qui guérit en général sans laisser de séquelles (sauf en certains cas où des lésions minimes, hémorragiques notamment, occasionnent des altérations très légères des réflexes et de la sensibilité).

A la commotion cérébrale est associée le plus souvent une *commotion générale,* qui n'est plus comme celle-là la conséquence d'un choc direct ou indirect sur la boîte cranienne (direct quand le traumatisme agit directement sur le crâne, — indirect, après une chute sur les genoux ou sur toute autre partie du corps), — mais bien d'un traumatisme global qui atteint l'organisme tout entier et le système nerveux par les voies les plus différentes.

Le sujet, quand une explosion se produit dans son voisinage immédiat, n'est pas nécessairement soulevé ou projeté à distance ni frappé par des matériaux. Il arrive même qu'il reste dans la position où l'explosion le surprend, accroupi, agenouillé, couché, s'il peut garder cette position sans un effort de volonté. D'autres fois il est renversé sur place ou roulé par l'air violemment refoulé. C'est, en tous ces cas, le choc aérien qui exerce une pression violente et brusque sur les organes sensoriels, notamment sur ceux de la vue, de l'ouïe et de l'équilibre, sur la surface de la peau et sur les organes diffus de la sensibilité cutanée, — à travers la paroi abdominale sur les viscères et les nerfs de la sensibilité viscérale, notamment sur les nerfs des plexus solaire et hypogastrique. Par cette compression de la paroi abdominale, il augmente subitement la pression dans tous les réseaux vasculaires internes, y compris les réseaux cérébraux et médullaires, etc.

[1] Recueillis ensuite en volume, **Troubles mentaux et troubles nerveux de guerre,** in-12 de 230 p., 5 f., Alcan. — M. Dumas a publié aussi, en collaboration avec le Dr Henri Aimé, **Névroses et psychoses de guerre chez les Austro-Allemands,** in-12 de 244 p., 6 fr., Alcan, étude faite d'après des travaux allemands, surtout d'après les rapports où le Dr Birnbaum a traité de la psychologie normale et pathologique des populations civiles et militaires, telle qu'elle résulte des nouvelles conditions matérielles et morales où la guerre a placé ces populations (rapports publiés en 1915 et 1916 dans *Zeitschrift für die gesamte Neurologie und Psychiatrie,* Berlin, Julius Springer). Ces rapports sont fort bien conduits, excepté quand l'Allemand pousse une excursion sur un terrain qui n'est pas le sien et cherche des points de comparaison chez nous. — Sur les travaux antérieurs de M. G. Dumas, voir *Ami* 1907, p. 293-6 ; 1908, p. 385-8, etc. — Sur le « cafard » en particulier, *Ami* 1919, p. 964-9.

Suites de cette commotion : d'ordinaire (quoique de façon moins constante que dans la commotion cérébrale) perte de connaissance (de quelques instants à quelques heures), — et, sous une forme plus durable, de l'inertie, de l'hypotonus musculaire, du refroidissement périphérique, de l'hypotension artérielle ; assez souvent accélération ou ralentissement du pouls, vivacité particulière ou (beaucoup plus rarement) affaiblissement des réflexes cutanés, tendineux et vaso-moteurs, etc., — et, dans l'ordre mental, de la dépression avec un ralentissement des processus pouvant aller jusqu'à la torpeur : — autant de phénomènes dont beaucoup (ceux qui relèvent de l'inhibition : refroidissement périphérique, hypotension artérielle, dépression) sont à rapprocher des troubles signalés si souvent dans le choc nerveux.

Commotion cérébrale et *commotion générale* sont l'effet organique de l'explosion. Mais si la commotion n'a pas été assez forte pour supprimer la conscience ou paralyser les réactions, alors il y a lieu de considérer non plus seulement l'effet organique, mais l'émotion produite par l'explosion ; et, de façon générale, si l'on considère les effets des émotions violentes liées à des spectacles d'épouvante ou d'horreur, on se trouve en présence d'un troisième syndrome, le *raptus émotif,* caractérisé non seulement par un désordre émotionnel où la terreur domine, mais par une période d'obnubilation psychique au cours de laquelle le sujet exécute des mouvements de fuite désordonnés. D'autres fois il arrive que l'émotion, au lieu de mettre le sujet en fuite, le cloue sur place : on a proposé, en ce cas, de substituer au terme de raptus celui d'*ictus émotif*. Il y aurait ainsi un raptus, caractérisé surtout par des phénomènes d'excitation, et un ictus, caractérisé par des phénomènes d'inhibition. Raptus et ictus ne durent d'ordinaire que quelques minutes : le sujet se ressaisit, soit spontanément, soit sous l'influence de l'entourage qui l'accueille, le rassure et le calme ; mais il lui en reste d'ordinaire, sous forme d'hyperémotivité, un syndrome qui peut persister des mois et des années à un degré plus ou moins marqué.

Ces trois syndromes, — commotion cérébrale, commotion générale, phénomènes émotifs, — peuvent être suivis ou accompagnés d'*accidents neuro-psychiques* de nature diverse :

Chez les uns, *délires oniriques,* ainsi appelés (du grec ὄνειρος, rêve) parce qu'il y a entre eux et les rêves une certaine ressemblance, avec cette différence toutefois que, tandis que le dormeur ordinaire assiste passivement au défilé de son imagerie mentale, le délirant onirique y mêle la plupart du temps ses mouvements, ses attitudes, ses gestes, ses paroles et se conduit en somnambule plutôt qu'en dormeur, — acceptant même que d'autres se mêlent à ses rêves, lui posent des questions, s'intéressent à ses conceptions fantastiques, — passant aussi du rêve à la réalité (quand on l'interpelle avec force : « Tiens, mouche-toi ! ») ou de la réalité au rêve (si on lui parle à voix basse, en manière de suggestion : « Qu'est-ce que tu vois ? vois-tu du sang ? — Oui, j'en vois »).

Chez d'autres, symptômes d'apparence contraire : nulle agitation, visage indifférent, regard vague ; difficulté (qui peut aller jusqu'à l'impuissance totale) à comprendre quand on essaie de leur parler ; leur intelligence ne réagit qu'avec un visible effort, sans cohérence et sans résultat précis, aux sollicitations les plus simples ; leur mémoire est profondément atteinte, impuissante à enregistrer le présent non moins qu'à évoquer le passé ; le ton affectif est, en général, l'indifférence ; la volonté est docile, sans résistance, à tel point que le sujet obéit passivement à toutes les impulsions du dehors et s'attache parfois à une personne qu'il suit comme un chien fidèle, acceptant aveuglément son autorité. Ces malades sont ce qu'on appelle des *confus ;* ils représentent la *forme asthénique de la confusion mentale.* La différence entre ceux-ci et les premiers n'est que dans la forme : car les premiers, les délirants, nous ont frappés surtout par leur agitation mentale ; mais il est bien vrai que derrière cette agitation il y a une confusion fondamentale, puisque les malades ne distinguent pas leur rêve de la réalité, ni les personnages réels des personnages imaginaires.

La même différence de forme entre les manifestations (asthéniques ou délirantes) de la confusion mentale se retrouve dans d'autres intoxications, — dans l'ivresse alcoolique par exemple, où l'on voit des sujets qui réagissent au poison par de l'excitation délirante et hallucinatoire, tandis que d'autres réagissent par de la dépression mentale et par de l'inertie, les fonctions supérieures étant ralenties, gênées ou paralysées chez tous.

Autres troubles : ceux qui frappent le plus, dans l'ordre sensoriel, c'est *la cécité et la surdité,* celle-ci beaucoup plus fréquente, l'une et l'autre se présentant d'ailleurs à tous les degrés, depuis la surdité ou cécité légère ou moyenne jusqu'à la surdité ou cécité totale, l'une et l'autre tantôt bilatérales et tantôt unilatérales ; — *l'anesthésie et l'analgésie,* d'aspects très variés aussi, tantôt s'étendant à toute la surface cutanée du corps (sauf le visage) (le malade reste généralement sensible aux contacts, mais pas aux piqûres), tantôt occupant seulement un côté du corps, d'autres fois très irrégulièrement disposées (chez tel soldat, c'est seulement la partie droite de l'abdomen et le bras droit, du poignet à l'épaule, qui sont anesthésiques ; chez tel autre, c'est la partie gauche du thorax) ; — *le mutisme ou aphonie,* et *l'aphasie* [1] (deux infirmités distinctes : les aphones et les muets sont persuadés que leur larynx et leur langue sont paralysés, incapables de se mouvoir pour le

[1] La vie ordinaire nous offre des miniatures de plusieurs de ces phénomènes. L'émotion altère la voix, peut la briser, même l'étouffe tout à fait, pour un instant, ou même pour un temps plus ou moins long, jusqu'à ce qu'une autre émotion nous la rende. On se rappelle le mot d'Enée devant l'apparition de l'ombre de Créüse :

Obstupui, steteruntque comæ, et vox faucibus hæsit.
(Enéide, II, 774).

son ou la parole ; les commotionnés aphasiques n'incriminent ni leur larynx, ni leur langue, ni aucun organe : ils sont seulement persuadés qu'ils n'ont plus la mémoire des mots) ; — des paralysies, des vertiges, des tremblements (continus ou intermittents, généralisés ou limités à tel ou tel membre, parfois à une extrémité seulement).

Quelle est l'explication scientifique de tous ces phénomènes ? C'est ici que la science humaine une fois de plus ne peut qu'étaler son infirmité sous la forme d'hypothèses plus ou moins plausibles.

II. — Thérapeutique ? Pas de méthode assurée non plus. Le délire, par exemple, dure, suivant les cas, de quelques heures à un mois : il croît, il se maintient à un maximum, puis il décroît. On a pu dire, un temps, que les cures étaient plus rapides et plus complètes au front qu'à l'arrière ; mais cet avantage semble tenir à ce que les médecins du front ne traitaient que les cas aigus et rapidement curables, « les petits commotionnés, » tandis qu'ils dirigeaient sur les asiles et sur les centres de l'arrière les malades agités ou violents et en général tous ceux qui avaient besoin d'un long traitement et d'une observation prolongée. Les médecins de l'arrière « traitaient » ; ceux de la zone des armées se bornaient à « une sorte de psychiatrie d'urgence qui devait s'inspirer de cet unique principe : guérir vite ou évacuer. »

Le traitement classique par excellence, c'est la cure par persuasion (persuasion entendue au sens large, très large, comme on va voir) ou cure pithiatique (grec πείθω, persuader ; ἴαομαι, guérir) *avec accompagnement d'électricité*. Les procédés de persuasion doivent d'ailleurs varier suivant les individus. Aux malades désireux de guérir, le Dr Dumas affirmait la guérison certaine et prochaine s'ils voulaient bien faire un effort intense pour parler, pour entendre, pour se redresser, pour cesser de trembler. A ceux qui restaient inertes et passifs devant leurs accidents, il faisait entrevoir la nécessité d'un traitement long et pénible s'ils ne guérissaient pas. Mais avec tous il appuyait ses raisonnements d'un traitement électrique, consistant dans des décharges d'électricité statique : traitement qui, s'accompagnant d'une certaine mise en scène, avait par lui-même une valeur suggestive, mais aussi, par l'excitation des décharges et la frayeur qu'en éprouvait le patient, une vraie valeur coercitive (de coercition à la fois physique et morale).

C'est avec les muets que les succès ont toujours été les plus rapides et les plus complets : presque tous ont parlé dès la première séance, après des excitations très peu douloureuses dont la durée ne dépassait pas 2 minutes ; d'autres, quelques heures plus tard, mais sans que l'on ait eu à les soumettre à de nouvelles excitations ; quelques-uns au bout seulement de 2 ou plusieurs jours. En général les malades plus spécialement aphones poussaient, sous l'influence des premières décharges, un cri de douleur et de surprise : « Ah ! », et ce cri leur révélait à eux-mêmes la possibilité qu'ils avaient encore de faire fonctionner leur larynx. Une fois ce premier cri obtenu, il n'y avait qu'à continuer les excitations, en les appuyant de fortes objurgations, pour amener le malade à émettre toutes les voyelles : « Tu viens de dire : ah ! Dis : E, tu le peux, allons, dépêche-toi, etc. » Après les voyelles, venaient les consonnes ; puis le médecin proposait une phrase : « Je vais mieux... Il fait beau... Je ne suis plus muet... » A l'hôpital Gama de Toul, la phrase proposée était : « Je veux un verre de Bordeaux ; » et le muet avait double intérêt à la dire, car on lui octroyait, après guérison, le verre demandé. La plupart des muets démutisés parlaient bien dès la première heure ; quelques autres, à voix basse seulement, ou bien bégayaient pendant quelques jours. Quand un de ces guéris était de tempérament communicatif et aimait à raconter sa cure, à glorifier son médecin, on le plaçait à côté des muets qui devaient être soumis au traitement, et il préparait les voies.

Un grand nombre de sourds ont été améliorés ou guéris de même par des exhortations énergiques appuyées d'excitations électriques On opérait avec eux comme avec les muets, avec cette différence que les procédés de persuasion préalable devaient s'exercer par des phrases manuscrites ; après quoi c'étaient les décharges électriques, avec les ordres *verbalement* donnés : « Dis : A ; dis : E ; dis : O, etc. » et des objurgations violentes ; enfin un ordre à exécuter : « Descends du tabouret... Remets ton képi... », avec la conclusion nécessaire : « Tu vois bien que tu entends ». La peur d'une nouvelle décharge ouvrait les oreilles au patient.

Avec les aveugles, pas de guérison : la cécité s'atténuait d'elle-même ou disparaissait peu à peu, mais la médecine n'y était pour rien.

Avec les anesthésies tactiles et douloureuses, quelques guérisons ou améliorations (surtout dans les cas d'anesthésies localisées, d'anesthésies « en îlots ou en segments »). — Succès toujours avec la paralysie et la parésie, qui n'ont pas résisté plus que le mutisme (encore que la guérison ait rarement été aussi instantanée que dans les cas de mutisme). — Pas de succès sur les tremblements d'origine organique, tels que sont d'ordinaire les tremblements généralisés. Succès seulement sur les tremblements partiels, et encore à condition qu'il s'agisse de sujets qui ne tremblent que par autosuggestion, c.-à-d. parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne pourraient faire autrement ; mais insuccès s'il s'agit de tremblements issus d'une émotivité persistante. Insuccès aussi sur les bégaiements reposant sur un fond d'émotivité manifeste. — Et de façon générale, quand la commotion a, parmi d'autres séquelles possibles, révélé ou développé chez le patient une constitution émotive caractérisée par la vivacité des réflexes tendineux, cutanés et pupillaires, le déséquilibre vaso-moteur, l'émotivité, il faut compter que les manifestations de cette constitution peuvent rester des mois sans s'atténuer, et que, de plus, elles s'aggravent tou-

jours si le sujet est victime d'une seconde commotion : avec des sujets sains on peut compter sur l'accoutumance ; avec des sujets émotifs, c'est le contraire qui se produit : il y a, à chaque nouvelle commotion, diminution de la résistance nerveuse, anaphylaxie. Il est arrivé que des sujets de ce genre, à peine troublés par une première secousse commotionnelle, ont fait des accidents émotifs graves après leur seconde secousse, sans que celle-ci pourtant ait été plus violente que la première. Il faut, en pareils cas, un long traitement par le repos et l'hygiène morale.

Même sur des accidents mentaux, sur l'amnésie, même sur l'obtusion intellectuelle, le traitement pithiatico-électrique a donné des résultats. On a vu une séance d'électricité, surtout la perspective d'une seconde séance, ressusciter soudain la mémoire perdue (des perspectives désagréables n'opèrent-elles pas de ces miracles en mainte circonstance de nos vies d'écoliers ?).

Avec ces victimes des psychoses de la bataille, qui ne se recrutaient point parmi l'élite, mais qui étaient presque tous et avant tout des prédisposés émotifs, des impressionnables, des nerveux, certains même des névropathes, on a remarqué que les procédés ordinaires de persuasion (raisonnement, conseils, exhortations, ordres, promesses ou même menaces), de façon générale, risquaient de rater. Et un malade raté (quand c'est un émotif) est toujours plus difficile à guérir, parce que l'échec de la thérapeutique l'ancre dans la conviction qu'il est gravement atteint ou incurable. Ce fut l'écueil parfois de certains traitements de rééducation morale, menés sans toute la prudence voulue. Solliciter l'activité mentale du malade par des excitations diverses, très bien ; mais il faut se garder d'insister outre mesure, au risque de lui faire prendre une conscience trop aiguë de défaillances où il ne sera que trop porté à voir un indice vite désespérant d'une déchéance irrémédiable. On aurait fait ainsi, avec les meilleures intentions, de la suggestion curative à l'envers. Il y a inconvénient à établir son bilan de faillite avec trop de précision ; et ce que nos médecins ont constaté dans la thérapeutique naturelle, nous savons que c'est vrai aussi de la thérapeutique surnaturelle. Pour certaines âmes il est plus utile de faire porter l'examen de conscience sur les vertus que sur les manquements. Déjà, dans un autre ordre de choses, un des princes de la critique (Sainte-Beuve, je crois) notait que la critique des beautés est plus féconde que celle des défauts.

III. — Sur la guerre, deux œuvres de mérite exceptionnel à signaler cette année.

La première, ce sont les dix conférences de M. Madelin (publiées dans *Revue Hebdomadaire,* du 7 février au 10 avril ; cf. déjà dans *Revue des Deux Mondes,* 15 août, 1er et 15 sept., 1er et 15 oct., 1er et 15 nov. 1919, et 15 janv. 1920, *la Bataille de France,* du même auteur, et l'étude que lui a consacrée Fidus). Nul n'était mieux préparé que M. Madelin à cette étude d'ensemble : « un de nos tout premiers historiens » (au jugement de Faguet), de famille militaire (deux de ses frères étaient soldats : l'un, commandant, tué aux Ouvrages Blancs, en mai 1915 ; l'autre, général, un de ces divisionnaires de 1918 qui dans l'histoire formeront une équipe aussi célèbre que notre corps de généraux de 1796 ; un oncle, le colonel Zeller, fut de l'état-major Castelnau et demeura avec Pétain chef du bureau des opérations de la IIe armée), mobilisé en 1914, c'est le général Herr, commandant de la « région » de Verdun, qui en 1915 le « découvrit », le fit sous-lieutenant et l'appela à son état-major. De Dugny, puis de Souilly, où se transporta bientôt le quartier-général, Madelin suit, en 1916, les péripéties de l'horrible bataille. Mais bientôt un rôle plus actif va lui être assigné.

Il y avait alors auprès de Joffre, comme major-général, « un des plus merveilleux officiers de notre armée, » le général Pellé, chef aussi habile qu'énergique, qui plus tard, dans les sinistres journées de la dernière semaine de mars 1918, couvrira Compiègne et sauvera Paris. Haï des politiciens, dont il était la bête noire, parce qu'il incarnait à leurs yeux « l'esprit de Chantilly », Pellé était du petit nombre des généraux qui avaient parfaitement compris le rôle de la presse. Longtemps, le pays (avant le régime des permissions) n'avait rien su de la guerre que par le communiqué. Une vraie muraille de Chine séparait le « front » de l' « arrière ». Le pays acceptait vaillamment. Un jour vint cependant où l'angoisse soulevée par les nouvelles de Verdun fut trop forte et fit éclater la barrière. A mesure que la bataille se prolongeait, se transformait en lutte d'usure, l'importance du moral devenait plus évidente. L'ennemi, aussi bien, nous donnait l'exemple et ne négligeait rien pour exalter les siens, impressionner les neutres. Et Napoléon l'avait dit : « Tout est opinion à la guerre » ; il le savait si bien qu'il ne laissait à personne le soin de faire sa presse : ses Bulletins de la Grande-Armée sont les modèles du genre. Le général Pellé décida qu'il était temps de rompre le silence ; il confia au sous-lieutenant Madelin et au capitaine Henry Bordeaux, accouru dès la première heure d'un état-major voisin, la mission de raconter les faits et de transmettre au jour le jour l'écho de l'épopée. Tels furent les débuts, à Verdun, de ce qui devait devenir, au bout de quelques mois, la Section d'Information. De là sont sortis (après publication dans *Revue des Deux Mondes)* les deux volumes de **La Chanson de Vaux-Douaumont,** de Henry Bordeaux ; la **Vie héroïque de Guynemer,** du même ; et de Louis Madelin, **La Victoire de la Marne, La Mêlée des Flandres, — La Bataille de Verdun et l'opinion allemande** *(Ami* 1919, p. 914 et 919 [1]), en attendant

[1] Sur l'œuvre antérieure de Madelin, voir *Ami* 1901, p. 388 ; 1906, p. 379 ; — sur son *Danton,* publié à la veille de la guerre, *Ami* 1919, p. 1041-1051. — Il y a une douzaine d'années, Brunetière le désigna pour faire aux Etats-Unis une de ces tournées de conférences de l'Alliance Française dont l'action a été

les travaux que nous avons dits il y a un instant, cette *Bataille de France* dont la lecture a arraché à Foch cette exclamation : — « Mais parbleu ! Vous étiez donc sous la table ? Des choses que je n'ai dites à personne, vous les devinez ! » *Vous étiez donc sous la table !* Voilà bien un mot de Foch, une de ces images qui illuminent un sujet. Jamais historien ne recevra compliment plus achevé. Les historiens à venir liront des documents, des millions de documents que Madelin n'a pu connaître ni explorer ; ils apporteront des précisions multiples ; et après ? Ils pourront faire mieux ; mais ce n'est pas l'entassement des paperasses qui suffira à lui tout seul à assurer la perfection de leur œuvre. Il leur faudra premièrement ce don d'évocation, de « résurrection », qui est l'âme de l'histoire et que Madelin a toujours possédé à un degré rare, depuis les jours lointains où il sentait s'éveiller sa vocation d'historien à la lecture que son père faisait à ses enfants, en famille, de *Quentin Durward*.

La seconde œuvre à signaler, c'est *Comment finit la guerre,* du général Mangin (publication commencée dans *Revue des Deux Mondes,* 1er et 15 avril, 15 mai 1920).

Pour comprendre comment a fini la guerre, il faut savoir comment elle a commencé et s'est poursuivie jusque-là. Pour comprendre comment une lutte de quatre années a pu se terminer par une offensive de trois mois, et une offensive déclenchée au moment où les armées de l'Entente venaient d'éprouver une suite de défaites cruelles, il faut savoir ce que représentaient d'efforts et de résultats ces quatre premières années de guerre. D'où une étude d'ensemble préliminaire. Dans un Ier chapitre (no du 1er avril), Mangin nous dit les plans de campagne et les vues à priori des deux belligérants, la bataille des frontières et notre retraite, la victoire de la Marne ensuite et ses causes, qui sont : 1o suivant l'aveu si éloquent de von Klück, *l'aptitude tout à fait extraordinaire et particulière au soldat français de se ressaisir rapidement* (voir le texte de Klück, *Ami* 1919, p. 918-9), mais 2o aussi, comme dit encore Klück, l'impuissance radicale des Allemands à comprendre pareil état d'âme chez l'adversaire : partout, nous nous sommes ressaisis, au cours de cette longue retraite, à Guise, sur la Meuse, en Lorraine (victoire de la trouée de Charmes) *(Ami* 1919, p. 917) : rien de tout cela n'a ouvert les yeux des Etats-majors allemands sur l'état réel des armées françaises :

> La faculté de rebondissement que possède la nation française, dit Mangin, et dont elle a donné tant de preuves au cours de sa longue histoire, paraît inconnue de ses ennemis. On l'a dit très justement, c'est le soldat français qui a vaincu sur la Marne. Oui, c'est bien la race qui a fait le miracle, et cette vérité ne fait qu'accroître la gloire du Chef qui a cru en elle.

Et puis 3o il y a eu, chez nos ennemis, une rigidité excessive dans l'application de théories préconçues. L'Etat-major allemand n'a pas échappé à la déformation des travaux sur la carte, qui schématisent la guerre et en exagèrent le caractère géométrique. C'est un principe, par exemple, qu'une armée qui bat en retraite doit être poursuivie à marches forcées, — au point que, si un camp retranché se présente, il faut le négliger : car sa garnison, surtout s'il s'agit de la capitale d'un grand Etat, est *fixée* par la défense des organisations fortifiées, et son Gouverneur ne saurait l'aventurer sans engager gravement sa responsabilité. C'est en vertu de ce principe que von Klück, qui jusque-là semblait foncer tout droit de Chantilly sur Paris, infléchit le mouvement de ses colonnes vers le Sud-Est, contournant le camp retranché de la capitale. Il avait compté sans Galliéni, qui (gouverneur de Paris depuis le 25 août), informé du mouvement de l'armée allemande, dégarnit son camp retranché et jette toutes ses forces actives sur le flanc de l'ennemi (bataille de l'Ourcq, 5 septembre). Klück ne pouvait pas compter avec pareille hypothèse, qui n'est pas prévue dans les théories ; Galliéni n'avait pas joué selon les règles du jeu, et il aurait été fort mal noté dans un *Kriegsspiel* du Grand Etat-Major. Klück répondra un jour, pensivement, aux questions indiscrètes d'un journaliste neutre : — « Nous avons peut-être été trop savants. »

La victoire de la Marne fut complétée par le coup d'arrêt (Yser, 15 oct.-15 nov.) qui maintenait les Allemands loin des côtes de la Manche :

> Cet ensemble fixait le sort de la guerre, mais les conditions de la lutte retardaient la décision finale : en 1914, les moyens de défense paraissaient supérieurs aux moyens d'attaque, et dans ce duel fameux entre la cuirasse et l'obus, la cuirasse était momentanément la plus forte.

IV. — Le second chapitre de Mangin (no du 15 avril) est intitulé : *1916. Verdun et la Somme.* L'année 1915 avait été marquée par de terribles succès des Austro-Allemands en Russie et en Serbie. Tout le monde les sentait dus à l'avantage énorme que possédaient nos ennemis : l'unité de commandement. Joffre posa nettement la question dès juin 1915 (elle ne sera résolue que le 25 mars 1918, sous la pression foudroyante de la suprême offensive déchaînée par Ludendorff quatre jours auparavant). Briand, en prenant la Présidence du Conseil le 30 octobre 1915, lance une formule heureuse (qui évitait de prononcer ce mot de « commandement unique », si malsonnant pour les susceptibilités de nos Alliés) : « *L'unité d'action sur*

si efficace sur l'opinion américaine : Madelin y parla (évidemment !) de Napoléon, et un Américain lui disait : — « Je suis *fâché de la France* qu'elle n'ait pas célébré le centenaire d'Austerlitz. Notre nation est bien riche : elle paierait beaucoup de milliards pour pouvoir célébrer ce centenaire-là. » En ces temps lointains, il était de mode chez nous de faire le silence sur nos gloires militaires ; on enseignait dans les écoles une histoire expurgée...

Quand il publia en brochure sa *Bataille de la Marne,* une mère française, dont le fils était prisonnier depuis Maubeuge, dépeça le volume, se servit des feuillets pour couvrir des confitures, et expédia le tout en Allemagne avec une lettre : — « *Tu goûteras le dessus,* disait-elle ; *tu sais que c'est le meilleur.* » La censure allemande n'y entendit rien (évidemment !) et laissa passer. Et c'est ainsi que tout un camp de prisonniers français qui oncques n'avaient ouï parler de la victoire de la Marne, fut mis au courant par « le dessus » des confitures.

l'unité de front. » Sans doute les armées alliées avaient déjà bénéficié d'une certaine solidarité : l'avance russe en Prusse Orientale en août 1914 a déterminé le commandement allemand à rappeler du front français sur le front russe des divisions dont la présence eût peut-être modifié l'issue de la bataille de la Marne ; et réciproquement nos offensives d'Artois et de Champagne en septembre 1915 avaient limité les progrès allemands en Pologne et en Livonie. Mais il y avait loin de là à la coordination permanente que tout le monde sentait nécessaire entre des actions très éloignées, menées par des gouvernements bien différents et avec des moyens bien dissemblables. Les généraux alliés (Joffre, Haig, Alexeieff et Cadorna) se réunissent à Chantilly (6 décembre 1915), et une offensive générale est décidée, qui devra commencer simultanément sur tous les fronts, dès que l'armée anglaise sera pourvue des renforts qu'elle attend et que l'armée russe très éprouvée aura pu se reconstituer ; si l'ennemi attaque le premier sur un point du front, l'assailli sera secouru par ses alliés dans toute la limite du possible.

Mais déjà, dès novembre précédent, le Haut Commandement allemand a décidé d'attaquer à Verdun pendant l'hiver 1916, et en Italie au printemps, avec le Tyrol comme point de départ. Il dira aux troupes qu'il y est « forcé » : — « Moi, Guillaume, lit-on dans une proclamation du Kronprinz lancée la veille de la bataille de Verdun, je vois la patrie allemande forcée de se jeter à l'offensive », *gezwungen zur Offensive überzugehen.* Forcé, d'abord par la nécessité de l'offensive anglo-française qu'il prévoyait imminente, puis parce que toute la réclame menée autour des victoires remportées par « l'incomparable armée » en Orient (front de Russie et front de Serbie) l'été et l'automne de 1915 n'ont pas satisfait les appétits allemands : l'opinion publique donne des signes d'impatience due aux premiers malaises de l'estomac.

On est « forcé » d'attaquer. On choisit Verdun, désigné d'abord par sa situation en saillant sur le tracé général du front français : c'est de ce fait un point faible. D'autre part, si ce saillant n'est pas réduit, il devient « le point d'appui le plus puissant pour toute tentative française de rendre intenable tout le front allemand de France et de Belgique, en employant des effectifs relativement faibles » [1] ; il serait le point d'appui surtout d'une attaque française qui aurait pour objectif spécial le bassin de Briey et Metz. Or, les industriels allemands ont proclamé la nécessité d'annexer ce bassin de Briey, dont les mines de fer complètent si bien les houillères de Sarrebrück : à supposer qu'un jour, par épuisement des deux partis, des négociations s'engagent sur les positions de combat sans qu'une action décisive ait culbuté l'un des deux adversaires, on tiendra forcément compte de ces positions, et donc il y a grand intérêt à gagner du terrain autour des mines convoitées, à gagner Verdun qui en est la porte. — Il y a enfin le facteur moral. Il faut se figurer ce que représentait pour l'Allemagne ce nom de Verdun. Verdun, ce n'est pas seulement, comme dira Guillaume II dans l'ivresse des premiers succès, « la plus puissante forteresse du principal ennemi » : Verdun, depuis le fatal traité qui a partagé l'héritage de Louis le Débonnaire (843), Verdun, écrit Hanotaux, « est le point autour duquel a pivoté toute l'histoire de la France et de la Germanie ». L'état-major allemand imaginait (à tort, alors) que ce prestige était aussi éblouissant en France. N'avait-il pas suffi, le 2 septembre 1792, de la simple nouvelle que Verdun était menacé [1], pour affoler la populace parisienne et déclencher un sanglant sursaut de guerre civile et de massacres? Si les choses n'allaient pas jusque-là en 1916, l'Allemand du moins ne doutait pas que la chute de Verdun ne dût démoraliser la nation, l'inciter à jeter bas ses chefs militaires et civils et (le mot est répété dans mille lettres, dit Madelin) « l'amener promptement à conclure une paix séparée ».

Comment la place était-elle défendue ? Un décret du 3 août 1915 (motivé par l'expérience des défenses infructueuses de Liège, de Namur, d'Anvers, de Maubeuge et de plusieurs forts d'arrêt en France) avait supprimé les « places fortes » avec leur organisation autonome dans un périmètre étroitement limité, pour les remplacer par des « régions fortifiées » beaucoup plus étendues :

> L'application de ce décret, dit Mangin, avait donné lieu à de fâcheuses exagérations ; il fallait éloigner de la place les ouvrages de défense, puisque la portée des canons avait augmenté, mais c'était une erreur de croire, comme conclusion d'expériences encore mal connues, à l'inefficacité complète de la fortification, et il fallait simplement admettre que la protection des ouvrages devait croître, comme toujours, avec la puissance des projectiles. A Verdun en particulier, ce fut une faute de négliger leur entretien et leur défense. Les tourelles cuirassées n'ont subi que des avaries réparables ; les abris profonds ou suffisamment bétonnés sont restés constamment utilisables ; les forts et les ouvrages modernes ont été tels quels d'un très précieux secours, malgré leurs avaries ; les forts plus anciens ont nécessité des travaux d'approfondissement assez considérables, mais ont pu servir utilement. Les troupes ont trouvé par instants un abri sûr, des repas chauds, des approvisionnements certains en vivres et

[1] Exposé rédigé par Falkenhayn l'automne de 1915 pour servir de base à son rapport au Kaiser. Falkenhayn l'a publié dans son récent livre **Le Commandement suprême de l'Armée allemande (1914-1916) et ses Décisions essentielles** (trad. en fr. par le général Niessel, avril 1920, Paris, Charles-Lavauzelle). Falkenhayn envisage pour l'attaque allemande deux objectifs possibles, Belfort et Verdun ; mais, dit-il, « écarter ce danger (d'une offensive française appuyée sur Verdun) est d'une telle importance militaire qu'en comparaison le succès politique résultant par surcroît d'une offensive sur Belfort qui nettoierait le sud-ouest de l'Alsace n'aurait que peu de poids ». — On sait que Falkenhayn avait remplacé, le 14 septembre 1914, comme chef du Grand Etat-Major allemand, von Moltke, tombé « malade » à la suite de la bataille de la Marne. Lui-même sera remplacé au Commandement Suprême, le 28 août 1916, après l'échec de l'opération sur Verdun, par Hindenburg et Ludendorff.

[1] C'est ce 2 septembre 1792 que les Prussiens sont entrés à Verdun ; mais ce jour-là, un dimanche, Paris apprenait seulement qu'ils en allaient faire le siège. En fait il n'y eut pas de siège : Verdun, après avoir reçu quelques bombes, ouvrit ses portes ; la municipalité ne voulut pas se défendre ; des jeunes filles vêtues de blanc allèrent offrir des fleurs au roi de Prusse, etc... Verdun déjà en 1870 avait effacé par une héroïque résistance (à une première attaque le 24 août, puis à un bombardement continu, du 20 septembre au 9 novembre, jour où elle tomba) le souvenir de 1792.

en munitions, et, grâce à cet ensemble, elles ne sont jamais arrivées au dernier degré d'épuisement.

Le général Herr, commandant la « région fortifiée » de Verdun et, à ce titre, chargé d'organiser la défense, établit le tracé et l'amorce de trois positions successives, de quatre sur certaines parties de son front, et demanda la main-d'œuvre et les matériaux nécessaires à leur création, mais, faute de moyens suffisants, ne put qu'ébaucher l'œuvre. Le colonel Driant (député de Nancy) ayant manifesté quelque inquiétude de la situation à la Commission de l'armée à la Chambre, le ministre de la guerre, Galliéni, demanda des éclaircissements à Joffre (16 déc. 1915). Joffre, dès le surlendemain, fit connaître les dispositions générales prises sur tout son front, et affirma (un peu rapidement, dit Mangin) qu'elles étaient réalisées à Verdun, non sans se plaindre que le gouvernement eût accueilli des plaintes ou réclamations de ses subordonnés. Galliéni, au nom du Conseil des Ministres, répondit que le gouvernement gardait toute sa confiance au généralissime, et écarta ainsi tout conflit d'autorité.

Les indices d'une attaque allemande prochaine se multipliant cependant dans la région de Verdun, Joffre y envoie en mission (20 janvier 1916) Castelnau, alors major général des armées françaises. Castelnau réussit à obtenir des moyens d'action plus considérables; et, à partir du 1er février, les travaux sont poussés très activement. Mais il était bien tard.

Le 21 février, à 7 h. 15, le bombardement commence contre le front Nord, 22 kilomètres, sur les deux rives de la Meuse. A 16 h. 45, entre le bois d'Hautmont et Herbebois, sur un front de 4 km., attaque d'infanterie par trois vagues successives (ce fut l'erreur initiale du Kronprinz, d'avoir ainsi rétréci son front d'attaque : plus tard, il sera trop tard : la défense se sera ressaisie et organisée). Trois journées durant, deux divisions françaises, fortement diminuées par le bombardement, luttent contre cinq divisions allemandes (Herr n'avait en tout, sur les deux rives, que 9 divisions d'infanterie et 6 régiments d'artillerie lourde, contre 17 et bientôt 19 divisions ennemies en 1re ligne, appuyées d'un déploiement d'artillerie jusqu'alors inégalé). Le recul français est lent, mais c'est le recul. Langle de Cary, commandant le groupe des armées du centre, envisage la nécessité du repli sur la rive gauche de la Meuse et en réfère à Joffre (24 février). Joffre donne latitude pour le repli des troupes restées en Woëvre (menacées d'être coupées) sur les côtes de Meuse, mais sur la rive droite; Castelnau, arrivé au Q. G. de Langle le 25 à 4 h. du matin, confirme les ordres de Joffre[1], et Langle télégraphie à Herr : « La défense de la Meuse se fait sur la rive droite, il ne peut donc être question d'arrêter l'ennemi que sur cette rive. » Le soir de ce même 25, Joffre télégraphie à Castelnau, Pétain (qu'il vient d'envoyer à Verdun prendre le commandement) et Herr : — « J'ai donné hier, 24 février, l'ordre de résister sur la rive droite de la Meuse, au nord de Verdun. Tout chef qui, dans les circonstances actuelles, donnera un ordre de retraite, sera traduit en conseil de guerre. »

Il avait paru au général en chef, dit Mangin, que certains replis avaient été prématurément ordonnés ; sans condamner les auteurs de ces ordres avant de les avoir entendus, il assumait virilement la responsabilité de la résistance, avec le risque des pertes en matériel et en prisonniers sur la rive droite de la Meuse, et, par un ordre formel, il abolissait toute velléité de retraite. Certes la gloire est grande de ceux qui ont exécuté cet ordre et qui, par leur science militaire, leur esprit d'organisation, leur connaissance de la troupe et leur action personnelle, ont gagné cette grande bataille. Mais l'acteur principal, dont le rôle est trop peu connu, qui, de la première scène jusqu'au dernier acte de ce grand drame, n'a cessé de les décharger du lourd fardeau des responsabilités en cas de revers, c'est le général Joffre.

Pétain prend le commandement le 26 février. Aussitôt le front s'organise pour la défense pied à pied, accompagnée de vigoureuses contre-attaques qui sans doute procurent rarement un gain de terrain appréciable, mais qui brisent l'offensive allemande, déconcertée par cette nouvelle figure de la résistance. Joffre ne cesse de rappeler leur nécessité; il écrit à Pétain (27 fév.) : — « Au point où en est la bataille, vous sentez comme moi que la meilleure manière d'enrayer l'effort que prononcera l'ennemi est de l'attaquer à notre tour. » Et le 1er mars : — « Vous disposez maintenant de forces plus nombreuses que celles qui vous sont opposées... Il faut surtout que vous preniez l'initiative d'actions offensives visant des buts définis. »

Il faut le dire, note Mangin, cette volonté d'agression n'est pas comprise de tous. Le réflexe ne s'est pas encore créé de rendre le coup instinctivement, sitôt reçu, et de reprendre la tranchée, sitôt perdue, — quand tranchée il y a.

Les attaques antérieures ont donné naissance à des études fort utiles, qui ont servi de bases à de véritables règlements, bien conçus ; mais un certain formalisme en est résulté, qui pèse sur la décision et surtout sur l'exécution... Le vieux principe a été perdu de vue de songer à l'ennemi en se disant toujours : « Il pleut dans mon camp, mais il pleut dans le sien. » Cette comparaison naturelle amènerait souvent des réflexions consolantes : « Il vient de me bousculer, mais il ne sait plus où est sa ligne ; son artillerie tire au hasard, et la mienne a ses objectifs précis. Il marche en terrain inconnu, dont je connais chaque motte de terre. Mon tir va couper ses ravitaillements, et mes hommes se sont rapprochés de tous leurs dépôts. » La méthode s'enseigne ; mais seule la pratique développe le sens de l'improvisation quand il n'est pas inné, et, toutes choses étant égales d'ailleurs, il sera toujours plus facile d'attaquer que de contre-attaquer.

L'attaque allemande ne progressant plus sur la rive droite qu'avec une extrême lenteur, le Kronprinz reconnaît enfin le vice initial de son offensive et se décide à élargir son front d'attaque sur la rive gauche. Le 4 mars il demande à ses troupes le suprême effort pour prendre Verdun, « le cœur

[1] Joffre venait d'envoyer Castelnau à Verdun, non pour exercer un commandement, mais pour ranimer un optimisme qu'il sentait prêt chez quelques-uns à faiblir. Madelin vit Castelnau au Q. G. de Souilly le soir du 26 ; et Castelnau, au cours de l'entretien, lui dit : — « Verdun ne sera pas pris, et je peux même vous dire pourquoi : c'est qu'il ne faut pas que Verdun soit pris. » Quelle splendide application de la maxime chère à Foch : « Victoire = volonté ! »

de la France, » dit-il. C'est le signal de la grande bataille qui va se prolonger pendant les mois de mars, d'avril et de mai, avec des alternatives de revers et de succès. Semaines épiques, dont il faut lire le récit sobre et saisissant dans Mangin...

Le 7 juin, chute du fort de Vaux... Inquiétudes de Pétain (qui vient de prendre le commandement du groupe des armées du centre) sur la possibilité de tenir la rive droite de la Meuse ; Joffre reste imperturbable... Le 20 juin, déclenchement de l'attaque la plus importante et la plus massive que Verdun eût jamais supportée ; le soir du 23, situation grave, la vague allemande est bien près de battre la côte de Belleville, dernière digue qui la sépare de Verdun. Nivelle, commandant l'armée de Verdun, confère avec Mangin. Tous deux sont d'avis qu'il faut contre-attaquer à outrance : le front menacé est dans une position d'équilibre instable et ne peut trouver son salut que dans le mouvement en avant. Nivelle n'a pas convaincu Pétain, qui pour la troisième fois expose à Joffre le danger de la situation : le tiers de l'artillerie française est sur la rive droite et serait perdu en cas de revers si elle n'est pas repliée avant que l'artillerie allemande batte les ponts de la Meuse, et trois jours sont nécessaires à l'exécution de ce repli... Joffre, le 26, répond que la préparation d'artillerie sur la Somme est déjà commencée (du 24), et que Verdun doit se défendre sur la rive droite : si des pertes de matériel en résultent, il en prend toute la responsabilité. En lui présentant le télégramme qu'il a fait rédiger dans ce sens, l'aide-major général attire son attention sur cette décision, et sur la responsabilité qu'il assume ainsi : — « J'en ai pris bien d'autres, » répond placidement Joffre en signant.

Le 1er juillet, déclenchement de l'offensive anglo-française sur la Somme, avec des moyens très réduits. On avait prévu que Foch, commandant le groupe des armées du Nord, exécuterait l'attaque avec 39 divisions sur un front de 50 km., mais Verdun a usé les réserves françaises et le front d'attaque a dû être réduit peu à peu [1]. Foch le 1er juillet ne dispose plus que de 16 divisions. Nonobstant, et grâce à une artillerie formidable, l'offensive donne des résultats foudroyants : dès la fin d'août, l'armée allemande présente des signes visibles d'usure. En deux mois, l'ennemi a perdu sur la Somme plus d'hommes qu'il n'en a perdu en six à Verdun. Les troupes françaises étant maîtresses de toutes les hauteurs en face de Péronne et les troupes anglaises de toutes les hauteurs en face de Bapaume, Joffre propose (octobre 1916) au généralissime anglais Douglas Haig de continuer l'action et de préparer par une pression continue une grande offensive pour le printemps 1917 ; mais l'Anglais estime que ses troupes ont besoin d'un repos prolongé. Nul doute que, si l'unité de commandement avait alors existé sur le front anglo-français, Joffre eût poursuivi son dessein : l'état de l'armée allemande (nous le savons aujourd'hui) ne lui permettait pas de continuer la même résistance, « et la situation au printemps 1917 eût été la même qu'en juillet 1918 au moment où la première offensive menée à fond, par un commandement unique, commençait contre une avance arrivée à la limite de son effort » (Mangin) [1].

L'offensive de la Somme a dégagé Verdun. Le 11 juillet encore, le Kronprinz remonte une forte attaque contre le fort de Souville ; mais à partir du 20, ce sont les Français qui attaquent devant Souville comme autour de Thiaumont. Le 17 août, toute la crête Fleury-Thiaumont est en nos mains. Le 29 août, Falkenhayn est remplacé, au poste de chef d'Etat-major général, par Hindenburg et Ludendorff, jusque-là utilisés au front Est : leur premier soin est d'arrêter l'offensive contre Verdun (commencement de septembre) pour envoyer des renforts à l'armée austro-hongroise et l'aider à mettre hors de cause la Roumanie (entrée en ligne le 28 août). Mais Ludendorff avoue, dans ses *Mémoires,* qu'il n'eût pas osé pareille entreprise s'il eût connu la gravité de la situation sur le front Ouest ; il a pris sa résolution au pied levé, sous la pression immédiate des événements d'Orient. C'est seulement à Cambrai (conférence ouverte le 7 septembre) qu'il commence à comprendre l'abîme qui sépare le front français du front russe où il vient de diriger les opérations pendant deux ans : — « Verdun, écrit-il, devenait comme un ulcère toujours ouvert qui dévorait nos forces. Il eût été plus raisonnable de ramener nos positions vers l'arrière, en deçà du champ d'entonnoirs. » Ce mois de septembre fut calme à Verdun, mais effroyable sur la Somme : — « Les troupes s'usaient, dit-il. Nous étions toujours à la veille d'une catastrophe. » Aveu qui met en criante lumière la clairvoyance de Joffre voulant alors à tout prix poursuivre l'offensive du Nord. Le peuple allemand pavoisait pour les triomphes remportés en Orient (prise de Bucarest, 7 décembre) [2] ; mais

[1] Le plan conçu en déc. 1915 par Foch, d'accord avec Joffre, envisageait une bataille se déchaînant de Lassigny (à l'O. de Noyon) à Hébuterne (au N.-O. de Bapaume), en direction de Guiscard, de Péronne et de Bapaume. — En juillet suivant, après Verdun, c'est non plus dans la région de Lassigny-Péronne, mais de Chaulnes-Péronne, plus au Nord, que vont opérer les armées françaises, tandis que Haig, successeur de French à la tête des armées anglaises, gardera, de la région d'Albert à celle de Bapaume, son secteur primitif.

[1] Joffre, s'il dut se résigner à suspendre l'attaque, voulait du moins la reprendre le plus tôt possible, avant la fin de l'hiver en tous cas. Il élabore un nouveau plan avec Castelnau, « une Somme agrandie. » Nos alliés y adhèrent (conférences de Chantilly des 15 et 16 nov. 1916). C'est, cette fois, entre Arras et l'Oise, sur un front de 80 km., que se déchaînera l'attaque, tandis qu'entre Craonne et Reims une attaque soudaine viendra surprendre l'ennemi et menacer de forcement la trouée de l'Aisne. La lettre de Joffre aux commandants d'armée fixe l'exécution du plan au 1er fév. 1917 : ainsi ne pourra-t-on être prévenu par l'ennemi. — Ce n'est point l'ennemi qui fera crouler le plan. C'est la politique, — la crise qui soudain en décembre viendra frapper Joffre et ses deux principaux lieutenants, Foch et Castelnau.

[2] On avait compté sur l'armée de Salonique pour donner la main à la malheureuse armée roumaine. Mais l'offensive alliée y était bloquée. Grossies des 100.000 Serbes que la France avait, à Corfou, reconstitués en armée, les troupes de Salonique avaient attaqué le 20 août, repris l'offensive le 11 septembre, refoulé l'armée bulgare, pénétré en Serbie occupée, pris Monastir, et ainsi autorisé de grands espoirs. Mais, sur nos derrières, le roi Constantin trahissait maintenant ouvertement, et sa félonie attachait un boulet aux pieds de notre armée. — L'invasion de la Roumanie par les Centraux ne sera endiguée que le 8 janvier 1917, les trois quarts du pays étant occupés par l'ennemi.

Ludendorff, qui a décidé et poursuivi cette offensive, en résume les résultats : « En dépit de la victoire sur l'armée roumaine, nous étions plus faibles en ce qui concerne la conduite générale de la guerre. » Douaumont et Vaux repris (20-24 octobre), une nouvelle attaque française (15-16 décembre) de la Meuse à la Woëvre reconstitue au N.-E. le camp de Verdun en son intégralité et consacre la ruine des espérances allemandes du début de l'année. — Trois jours auparavant (12 décembre), l'Allemagne a lancé sa première offensive de paix ; Bethmann-Hollweg a fait proposer « l'ouverture de pourparlers. » Manœuvre grossière. Le gouvernement allemand n'ignore rien de la lassitude générale. Il ne risque pas grand'chose : il tient d'énormes gages, Belgique, Nord de la France, Courlande, Pologne, les trois quarts de la Roumanie, la Serbie tout entière. Si l'Entente s'engage dans des pourparlers, elle est perdue ; l'Allemagne restera maîtresse du tapis ; Hindenburg sera toujours prêt à y donner le coup de poing. Et si ses propositions sont repoussées, c'est sur nous que l'Allemagne essaiera de rejeter toute la responsabilité du sang qui va continuer à couler. C'est pourquoi c'est du haut de la tribune du Reichstag que Bethmann-Hollweg a annoncé l'envoi des notes proposant la paix : — « Piège grossier, » répondra Briand au Palais-Bourbon, et, à Westminster, Lloyd George : « Nœud coulant dont l'Allemagne tiendrait l'extrémité. » — Plus dangereuse aurait pu être l'intervention presque simultanée de Wilson, demandant une paix blanche, « une paix sans victoire. » Heureusement elle parut dangereuse aux Allemands aussi. Wilson demandait que chacun étalât ce qu'il appelait les « buts de guerre. » L'Entente ne fut pas embarrassée de répondre (l'exposé fait par Briand au nom des gouvernements alliés, le 10 janvier 1917) ; l'Allemagne, plus gênée, déclina l'invitation. Au fait, la France venait de répondre en consommant sa victoire à Verdun ; et Mangin trouvait la formule exacte quand il criait à ses soldats vainqueurs : — « La France a répondu par la gueule de vos canons et la pointe de vos baïonnettes. Vous avez été les bons ambassadeurs de la République. »

Mangin, en terminant, examine les circonstances dans lesquelles Joffre dut abandonner (16 décembre 1916) le haut commandement (« sous l'empire de considérations qu'il vaut mieux faire à ceux qui y obéirent la grâce d'ignorer, » a dit Millerand, cf. *Ami* 1919, p. 920)[1]. La page de Mangin, d'une douloureuse éloquence en sa sobriété, est à retenir :

En France, l'opinion publique, souveraine maîtresse, se réduisait, par suite des nécessités de la censure, au milieu parlementaire, dont le Gouvernement dépendait immédiatement. Or le Parlement ne disposait que de renseignements fragmentaires, qui ne lui permettaient pas de se rendre compte du rôle du commandement dans les opérations. On exagérait les pertes françaises sur la Somme, et celles de l'ennemi étaient inconnues ; la lutte essentiellement ingrate qui s'y poursuivait n'avait pas amené les résultats immédiats qu'on avait escomptés. Il fut donc admis que la responsabilité du général Foch était engagée et qu'il convenait de le sacrifier ; enlevé à son commandement, il fut placé dans une demi-disgrâce. Par répercussion, l'autorité du généralissime se trouvait atteinte. Résolument optimiste, ayant foi en une prompte victoire, le général Joffre avait tardé à réclamer du Gouvernement l'effort matériel nécessité par la forme, imprévue pour tous, que la guerre avait prise ; notamment une augmentation considérable de l'artillerie lourde demandait au préalable la construction d'usines et par conséquent un laps de temps devant lequel il avait reculé. On était surpris de son calme imperturbable dans les circonstances extrêmes, et cette qualité maîtresse se retournait contre lui : il apparaissait comme « installé dans la guerre, » état pour lui normal et qui par conséquent ne devait jamais prendre fin. Il avait poursuivi ses desseins avec une fermeté inébranlable et il s'était soustrait résolument à toute influence extérieure, confiné strictement dans sa lourde tâche militaire. On songea donc qu'un autre chef ayant le commandement sur le front occidental trouverait le procédé nouveau qui permettrait d'arriver à une solution plus rapide. Le général Joffre prendrait le commandement de toutes les armées françaises et aurait sous ses ordres ce nouvel organe. Une discussion pénible s'ensuivit. Finalement, le général Joffre fut élevé à la dignité de maréchal de France (26 décembre), sans rôle bien défini.

Le général Nivelle, qui avait commandé avec éclat l'armée de Verdun, lui succéda. Mais il n'aura pas la même indépendance que son prédécesseur : il devra tenir compte des influences qui ont provoqué la crise d'où est sortie son élévation, et apporter dans la guerre une formule nouvelle.

V. — Voici une œuvre considérable, dont la publication, commencée avant la guerre, s'est de nouveau poursuivie activement l'an passé [1]. M. Jacques Valdour est un fervent de la science sociale. Il l'a étudiée d'abord, comme tout le monde, dans les bibliothèques ; et ce qu'il a appris là, lui a inspiré un ardent désir de connaître de plus près le peuple, de s'identifier pour ainsi dire avec lui, de se faire ouvrier pour savoir mieux ce que l'ouvrier pense, ce qu'il veut, ce qu'il sent, ce qu'il souffre, vers quoi plus ou moins nettement ou vaguement il aspire. D'autres avaient eu la même pensée avant lui : Mmes van Vorst aux Etats-Unis, l'Allemand Kolb aux Etats-Unis également, le dominicain Rutten en Belgique ; mais il ne connaissait pas leurs travaux quand il a commencé les siens. Et puis surtout, personne avant lui n'avait apporté à ce dessein autant de persévérance, d'endurance vraiment héroïque. Il a voulu connaître tous les milieux ouvriers. Il s'est fait

[1] Si Millerand lui-même avait été écarté un an plus tôt, à l'automne de 1915, c'est parce que Messieurs du Parlement le jugeaient trop complaisant au G. Q. G. — En cette fin de 1916, l'Angleterre venait de se donner un dictateur, Lloyd George, le 7 décembre ; l'Allemagne avait acclamé le sien, Hindenburg ; nous ne nous décidions pas à nous en donner un, écrit Madelin : nous ne le chercherons qu'après une nouvelle année d'épreuves.

[1] Jacques Valdour, **La Vie ouvrière, Observations vécues**, 1909, in-12 de 280 p., 5 f.; — **La Méthode concrète en science sociale**, 1914, 142 p., 3 f.; — **Les Mariniers**, 240 p., 5 f.; — **Réponse à quelques objections**, 1919, 50 p., 1 f. 50 ; — **Les Mineurs**, 1919, 390 p., 5 f.; — **Deux chauffeurs-mécaniciens**, 1919, 150 p., 3 f.; — **L'Ouvrier agricole**, 1919, 312 p., 5 f.; — **L'Ouvrier espagnol**, 1919, t. I, *Catalogne*, t. II, *Andalousie, Aragon, Castille, Pays basque*, 380 et 394 p., à 5 f. l'un, Lille, R. Giard ; — cf. *Etudes* des 5 juillet 1914 et 5 janvier 1920 (H. du Passage) ; — *Les Grèves et l'âme populaire*, par Eugène Renoult, *Revue hebdomadaire*, 24 avril 1920.

successivement ouvrier agricole (fenaison en Brie, moisson en Beauce, vendange en Languedoc), mineur, apprenti tisserand, ouvrier teinturier, tréfileur, figurant de théâtre, ouvrier au spectacle, marinier, etc. Il l'a fait par charité chrétienne, dans l'espoir justifié que son enquête fournira les plus précieux renseignements à ceux qui ont mission d'améliorer le sort de l'ouvrier.

Ce ne fut pas tâche facile. Les ouvriers ne se laissent pas aisément aborder par quelqu'un qui ne leur semble pas du métier. Les patrons, eux aussi, se défient de ces recrues extraordinaires ; et ils sont payés pour cela. Que de fermes, que d'usines M. Valdour a vues se fermer devant lui ! Il avait beau se présenter comme ouvrier sans travail qui, pour échapper aux désagréments d'un chômage forcé, acceptait de s'embaucher dans n'importe quelle branche d'industrie, à titre d'apprenti : on le trouvait trop distingué... Quand il a voulu étudier la vie des mariniers, il est allé dans le Nord, à Douai, à Lens : il se présente à un président de syndicat comme un ouvrier qui ne doit trouver de travail à Paris que dans une quinzaine de jours et qui aime mieux passer cette quinzaine (temps que mettent les bateaux, du Nord à Paris) en péniche qu'à Paris même, où les occasions de dépenser son pécule, quand on est oisif, sont si multipliées ; mais le président lui répond très nettement : — « Vous ne trouverez pas ce que vous cherchez. Ça n'est pas dans leurs habitudes. Un batelier prendra son camarade pour lui rendre service ; mais un étranger à la batellerie, jamais. » Et force lui est de rentrer à Paris, comme tout le monde, par voie ferrée.

Il a été plus heureux avec les mariniers du Centre. A la suite d'un séjour parmi les débardeurs des quais de Roanne, il est revenu vers Paris sur une péniche où il jouait le rôle de passager payant, dans le costume d'un ouvrier en quête de travail : trois semaines de navigation. Mais les premiers jours, que de défiances vis-à-vis de cet intrus ! que d'interrogations insidieuses sur son métier, son salaire, où il travaillait, depuis combien de temps, sa famille, etc., etc. !... Mais il est dans la place, il y reste. Et il observe.

Il ne faut pas avoir l'air trop distingué. En Espagne, un jour un contremaître lui fait observer qu'il n'a pas rencontré, dans le Nord de la France où il a travaillé, d'ouvriers aussi polis et aussi corrects que lui, et que de plus tous étaient ivrognes. — « Cela peut être particulier aux ouvriers de la province que vous connaissez, répond notre auteur ; je suis de Paris, où l'on a plus d'usages ».

Sans être ivrogne, il faut savoir boire, subir la loi du mastroquet. Autrement on risque de passer pour « homme distingué ». On risque même de ne pas trouver à manger. Un jour, dans un restaurant des quais de Roanne, M. Valdour demande de l'eau comme boisson. L'imposante matrone le toise et lui jette un : « Alors vous êtes un homme distingué ! » où elle fait passer tout le mépris dont peut être capable un marchand qui voit qu'on fait fi de sa marchandise... Il y retourne le lendemain. Mais la matrone, reconnaissant le buveur d'eau, avant même qu'il ait rien demandé, lui lance d'un ton sec : — « Il n'y a rien à manger ! rien ! Vous comprenez, on n'attend personne... Il faudrait prévenir ! » Il objecte qu'elle n'était pas prévenue, la veille : — « Vous pouvez, fait-il, prendre comme hier un bifteck chez le boucher. Allons ! un bifteck, deux œufs et une chopine ! » Une chopine ! Elle dresse l'oreille, et demande : — « Une chopine de vin ? — Naturellement ! » Et aussitôt elle se met à préparer le repas.

N'avoir pas l'air trop savant non plus. Et l'on a beau tenir sa petite science sous le boisseau, on ne se doute jamais du degré d'ignorance où sont ces pauvres gens. A Roanne, lors du vote de la loi de la journée de dix heures (que ces temps sont lointains !), un jeune ouvrier de vingt-quatre ans, et intelligent, disait sa satisfaction d'être assuré désormais d'avoir toujours du travail. — « Comment cela ? — C'est que les députés viennent de voter une loi qui oblige les patrons à fournir aux ouvriers dix heures de travail par jour ! Plus de chômage maintenant ! » Et M. Valdour le détrompant : — « Vous êtes instruit, vous !... Où donc avez-vous appris toutes ces choses ? — C'est que vous savez que je viens de Paris ; à Paris, l'ouvrier lit beaucoup. » Comme on comprend, dans ces conditions, que les meneurs prennent si rapide et si funeste influence sur ce troupeau et que d'autre part certains ouvriers, frottés de quelques bribes de lectures, se croient sur tout l'univers la supériorité que la comparaison avec des camarades plus ignorants les pousse à s'attribuer !

La grande misère de tout ce monde, c'est la misère morale. L'alcoolisme d'abord, qui, sous diverses formes, exerce partout ses ravages (sauf en Languedoc, où M. Valdour, ouvrier vendangeur, n'en a constaté que de très rares exemples). L'immoralité ensuite, et partout. M. Valdour nous en cite des traits exorbitants (il faut noter que les deux régions de France où il a opéré comme ouvrier agricole, Brie et Beauce, comptent bien, au point de vue religieux, parmi les plus déshéritées qui soient). A-t-il eu tort d'insister sur ce point ? Non en principe, puisque c'est le but même de ses livres, de nous dire ce qu'il a vu et entendu. Ce qu'il nous dit même des pires tares morales (même des instincts sodomiques qu'il a découverts ici ou là, chez les mariniers par exemple, quand la navigation se fait trop longue entre deux villes), pouvait être utile à dire en des livres comme ceux-ci. Lui-même avertit qu'il n'écrit pas pour fillettes. Ni pour jeunes gens non plus. Ces livres seront à leur place sur les rayons d'une bibliothèque de professeur de théologie morale. Ce qui ne nous semble pas utile, par contre, c'est qu'il ait trop souvent transcrit de ces mots grossiers qu'il a évidemment entendus partout (le mot de Cambronne, le *c...*, allemand *Schwein*, l'autre *c...*, latin *cunnus*, le *f...*, latin *futuere*, etc.), mais qui ne sont pas spécifiquement caractéris-

tiques de tel ou tel milieu ouvrier, et qui d'ailleurs ne nous apprennent rien vraiment sur le degré de perversion de ses gens. Ce n'est pas à l'obscénité du langage que se mesure la profondeur de la corruption.

Ils sont anticléricaux. Pourquoi ? Ils n'en savent bien rien, la plupart du temps. Est-ce parce que la religion gêne leurs passions ? Leur science ne va pas jusque-là. Beaucoup de ces pauvres gens, dans les faubourgs de nos grandes villes, ne savent du prêtre que ce qu'ils en ont appris par leur journal, au théâtre, au cabaret, dans les conférences populaires. On leur a ressassé, depuis l'enfance, que le prêtre est la cause de tout le mal social, que, s'il n'y avait point de prêtres, tout irait pour le mieux dans la meilleure des Républiques. Ils finissent par le croire. Ils n'ont pas même eu la pensée de ne pas le croire. On en trouve qui font exception pour les Sœurs : ils ont passé par l'hôpital, il ont vu les Sœurs à l'œuvre : très bien. Mais d'autres englobent dans la même réprobation Sœurs et curés ; leur âme matérialisée n'entend plus rien à quoi que ce soit de spirituel.

Les enquêtes de M. Valdour sont copieusement documentées. Elles ne sont pas complètes. Il n'a jamais prétendu qu'elles le fussent. Il n'a pas voulu « composer » des livres : simplement noter des observations. On le trouvera parfois pessimiste. C'est qu'il a vu tous ces gens dans le débraillé de leur vie quotidienne, affectant, par je ne sais quel respect humain plus ou moins inconscient, de se montrer pires qu'ils ne sont au fond et comme absolument étrangers ou même réfractaires à toute préoccupation morale et religieuse [1]. Cela, c'est la superficie. Et la superficie, dans le monde ouvrier (comme aussi bien dans tous les mondes), n'est jamais très belle. Il y a du mal en nous tous ; et malheureusement c'est toujours le mal qui est le plus apparent (ce qui explique la facilité avec laquelle nous procédons aux jugements téméraires). Il faut ne pas s'arrêter à la superficie, pénétrer un peu plus avant pour découvrir le bien, pour discerner les germes de rénovation et de régénération que la miséricorde divine ne laisse mourir en personne tant qu'il est en vie. Aux observateurs laïcs ce n'est généralement que la superficie qui se révèle : l'homme ne laisse voir son fond religieux qu'aux prêtres, ou à ceux qui viennent à lui avec quelque auréole d'hommes de Dieu. Et c'est pourquoi les enquêtes morales menées par des laïcs ont toujours besoin d'être complétées, mises au point, éclairées par le rayon surnaturel qui luit sur nos œuvres d'apostolat.

VI. — Un de nos grands sociologues chrétiens, M. Etienne Martin Saint-Léon, Conservateur de la Bibliothèque du Musée social (sur son œuvre antérieure, cf. *Ami* 1897, p. 375 ; 1902, p. 161 ; 1903, p. 699 ; 1909, p. 684), vient de nous donner, sous ce titre : **Syndicalisme ouvrier et Syndicalisme agricole** (in-12 de 160 p., 3 f. 60, Paris, Payot), un excellent Précis des questions qu'éveille ce mot de syndicalisme : fondation des syndicats, leur croissance, législation qui les régit, but qu'ils poursuivent, courants qui les divisent. Pour comprendre un courant, il faut remonter à l'origine ; et M. Martin Saint-Léon nous rappelle, en quelques pages, comment on a passé, en France, de la corporation au syndicat : lois des 17 mars et 14 juin 1791 (portant, la 1re, abolition des corporations, la 2e, interdiction de toute coalition entre citoyens de même état ou profession), complétées par les lois draconiennes des 22 juillet et 3 août 1791 (contre tout acte d'insubordination dans les ateliers et toute réunion d'hommes au-dessus de 15 membres avec ou sans armes) ; survivance quand même des vestiges des anciens compagnonnages, sous l'Empire et la Restauration, et installation d'un *modus vivendi* tolérable entre ouvriers et patrons.

Là-dessus éclate, avec la découverte de la vapeur, le développement du *machinisme,* qui modifie du tout au tout les conditions du travail et les rapports entre les citoyens en opposant deux classes socialement séparées et économiquement dépendantes l'une de l'autre : les *capitalistes,* seuls assez riches pour posséder les instruments de production, et les *salariés,* qui ne disposent que de la force de leurs bras (ces bras qui étaient tout jadis et qui désormais se voient par l'outillage reléguer à l'arrière-plan). La machine et son installation sont très coûteuses : le patron a besoin donc de produire beaucoup, donc de vendre beaucoup, donc d'étendre ses débouchés : d'où élimination des industries à débouchés purement locaux ou régionaux, concentration des entreprises, concentration aussi des ouvriers, et, marchant de pair avec la concentration, l'isolement vis-à-vis du patron. Jadis le patron vivait aux côtés de l'ouvrier, mettait lui-même la main à la pâte, n'était que le premier des travailleurs, le père de la famille ouvrière. Le patron, désormais, c'est la grande société anonyme, une collectivité d'actionnaires dont la plupart habitent au loin, un être anonyme et intangible qui perçoit les dividendes, qui commande, qui possède. D'où indignation du monde ouvrier ; d'où éclosion des diverses écoles

[1] Voir, par exemple, ce que ses mariniers de Loire lui ont dit des moines un jour que le bateau longeait les domaines de la Trappe de Sept-Fonds. D'abord le conducteur lui en parle sur un ton moins antipathique qu'il ne faisait tout à l'heure des curés. A la question de M. Valdour : « Qu'est-ce qu'ils font ? — Ils travaillent, fait-il gravement, ils cultivent la terre ». Mais bientôt il se ressaisit, et distingue entre moines et moines. Il y a là-dedans, dit-il, les chefs, qui ne font rien : ils ont apporté là leur fortune, et c'est pour cela qu'ils sont chefs et font travailler les autres... Les autres, ah ! les pauvres !... « Ils ne causent jamais. Ils ne sortent jamais. C'est comme des prisonniers, quoi !... La nuit ils sont enfermés chacun dans un box, comme les chevaux... J'ai visité le couvent... Des prisonniers, j'vous dis !... C'est pas possible ! C'est des gars qu'ont fait des crimes qui se mettent là-dedans !... Vous pensez ! quelqu'un qui aurait fait un crime irait là-dedans, personne le trouverait !... Ni vu ni connu... Par exemple, il vaut mieux ne pas passer ici la nuit : on ne peut pas dormir, ils ne s'arrêtent pas de sonner... » — Evidemment ce n'est pas fameux comme philosophie de la vie religieuse. Mais ce mystère même, le mystère criminel qu'ils imaginent à l'origine de ces vocations, témoigne bien que cette vie tout de même a laissé sur eux une impression de gravité inaccoutumée... « Pendant que le bateau s'éloigne, note M. V., ils gardent longtemps le silence, détournant plus d'une fois la tête pour poser sur les murs gris du Monastère un regard qui interroge encore... » (p. 56-72).

socialistes (condensées en système par Marx) ; d'où des révoltes spasmodiques comme celles des ouvriers de Lyon en 1831, 1834, les Journées de Juin 1848 à Paris, la Commune de 1871.

A l'œuvre individualiste décrétée par la Révolution, une première brèche est faite en 1864 par la loi dite des coalitions ; puis, c'est la loi du 21 mars 1884 qui définitivement consacre le droit des travailleurs à sortir de leur isolement, donne aux Syndicats une existence légale, avec le droit de se fédérer. De ce droit redoutable est sortie, au Congrès de Limoges, en 1895, la C. G. T., qui, après de modestes débuts et des difficultés (suivies de fusion) avec les Bourses du travail, s'est révélée un facteur inquiétant de la vie publique : séparée du parti socialiste, elle a doublé ses effectifs depuis le commencement de la guerre : de 400.000 cotisants, ses membres s'élèvent aujourd'hui à plus d'un million. Elle attire à elle jusqu'aux fonctionnaires. — Deux tendances s'y combattent : les *réformistes* poussent les législateurs dans la voie d'un socialisme d'Etat de plus en plus élargi ; transformation de la société, suppression du régime du salariat et son remplacement par un autre mode d'organisation de la production qui assurerait au travailleur la propriété de l'entreprise ; mais pas de révolution ! Contre eux se dressent les *révolutionnaires*, qui, rangés sous le drapeau de la lutte des classes et de la grève générale, ne visent à rien moins qu'au renversement de la société et à sa reconstruction sous la souveraineté syndicale, selon la formule soviétique : — agitation à laquelle la révolution russe a donné (sans parler de l'aide matérielle) un prodigieux élan [1].

Seulement, en Russie, la Révolution a eu pour elle la complicité des paysans, qui ne pouvaient compter que sur elle pour recevoir la terre, objet suprême des désirs du paysan, partout et toujours. En France, les paysans ont la terre, depuis la Révolution, depuis cette vente des biens nationaux qui fut le fait social décisif de la Révolution. Et c'est pourquoi le syndicalisme agricole n'a pas jusqu'aujourd'hui songé à emboîter le pas aux révolutionnaires. Les troubles agraires n'ont guère pris de développements sérieux que dans les pays où subsistent les vastes domaines (Italie, Sicile, Espagne). En France, le monde agricole n'est pas rongé, comme le monde ouvrier, par l'antithèse entre capital et travail, entre outillage et main d'œuvre. Il n'y a pas, à la campagne, lutte de classes. Les Syndicats ouvriers ne représentent qu'une classe seulement de la profession ; les Syndicats agricoles ont été, à l'origine, volontiers mixtes, ou bien, si ce ne sont que des syndicats d'employeurs, il n'y a pas, entre employeurs et employés, le même abîme qu'entre ouvriers et actionnaires. C'est pourquoi le Syndicat ouvrier, ne visant que l'avantage de la classe et non l'avantage de la profession qu'il ne représente que partiellement, prend souvent des décisions qui doivent restreindre la production générale et qui dès lors ne peuvent servir en rien au mieux-être public, tandis que le Syndicat agricole tend nécessairement à développer la production, jamais à la restreindre : l'intérêt des individus, l'intérêt de la « classe » ici se confond avec l'intérêt même de la profession : aménager la profession agricole, lui donner tous les organes dont elle a besoin, en faire un tout complet où de l'enfance à la vieillesse l'agriculteur soit à même de puiser ce qui peut rendre sa vie plus facile ou plus agréable, tel est le but, l'effet de tout syndicat agricole.

Cela changera-t-il ?... Evidemment le parti révolutionnaire guette le prolétariat rural : s'il ne peut compter sur sa connivence ou tout au moins sur sa neutralité, il se sent impuissant. Aussi le Comité confédéral a-t-il élaboré tout un programme agraire, dressé un piège à ruraux. Le plan est de déchaîner la petite propriété contre la grande. Aussi les propagandistes de l'Union fédérative terrienne affectent-ils le plus grand respect pour la petite propriété ; et déjà des syndicats ouvriers à tendance socialiste se sont fondés en France parmi les bûcherons, les travailleurs viticoles (quelques grèves récemment dans notre Midi : Landes, Hérault, Basses-Pyrénées), même parmi les métayers (bien que ceux-ci participent aux bénéfices de l'entreprise).

On a voulu organiser la société en dehors de toute idée religieuse (comme aussi les diplomates de Versailles ont voulu faire l'Europe). *Nisi Dominus custodierit civitatem,* gravait cependant Mgr Chollet en tête du beau livre qu'il achevait d'écrire la dernière année de la guerre *(Vers l'Avenir, Ami* 1919, p. 1181) [1]. La justice, entendue à la laïque, n'est pas tout. Déjà Renan vieilli *(Feuilles détachées)* se demandait anxieusement

[1] En Belgique, déjà une fraction remuante et toujours plus envahissante du parti socialiste déclare la guerre à tout syndicat qui n'est pas socialiste : le député anversois Eckeleers vient de demander énergiquement au Congrès socialiste qu'il n'y ait plus dans chaque centre qu'un syndicat par métier comme il n'y a qu'un seul barreau près d'un tribunal (syndicat qui évidemment doit être le syndicat socialiste) (voir discours du P. Rutten au Congrès de la Fédération des Syndicats chrétiens de l'Agglomération bruxelloise, 5 avril 1920, reproduit dans *Revue de la Presse et des Livres,* Bruxelles, 15 avril).

Robert Pinot, *La C. G. T. et les idées proudhonniennes,* dans *Revue hebdom.* du 2 mai 1920 : — « Que la C. G. T. fasse attention ! Elle croit peut-être qu'elle n'a jamais été plus près de son triomphe ; elle n'a jamais été, en réalité, plus près de sa chute. Conçue sur un principe socialement faux, sur l'idée que, par l'arrêt subit et général du travail dans toutes les branches de l'activité nationale, elle pourrait indéfiniment imposer sa volonté, elle a vu, grâce au malaise que la guerre a causé partout, ses troupes se grossir de ceux dont les appétits n'étaient pas satisfaits et les mécontentements tenaces ; et elle pense aujourd'hui qu'elle n'a plus qu'à étendre la main, qu'à donner le signal d'arrêt pour s'emparer du pouvoir... Ses chefs déclarent tous les jours à leurs troupes qu'ils vont déclancher le mouvement, et hésitent à le faire, visiblement embarrassés par la lourdeur de la seule arme qu'ils aient à manier. Mieux renseignés que nous, ils savent peut-être que si, par hasard, la société était incapable de se défendre, le jour de leur triomphe serait le jour de leur mort. Les extrémistes auraient tôt fait de jeter à bas ceux qui furent si longtemps leur obstacle ! Ils ne sont pas aussi sans penser qu'en France le corps social est encore assez vigoureux pour réagir... A la mobilisation de la C. G. T., il (le corps social) conçoit l'idée d'opposer la mobilisation civique, et le jour est peut-être plus proche qu'on ne le croit où l'opinion publique se révoltera et où il ne fera pas bon d'être gréviste... »

[1] Voir, dans *Semaine religieuse* de Lyon du 7 mai, lettre du cardinal Maurin à M. le chanoine Gailland, Directeur des Œuvres, et Compte rendu du Ier Congrès régional (25 avril) de l'Union des Syndicats de Travailleurs chrétiens du Sud-Est, affiliée à la C. F. T. C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).

sur quelle idée de sublime allait vivre le monde : — « Les valeurs morales baissent, cela est sûr, le sacrifice disparaît presque ; on voit venir le jour où tout sera syndiqué, où l'égoïsme organisé remplacera l'amour et le dévouement... »

VII. — L'infatigable Mgr Delassus poursuit, en les renouvelant à la lumière tragique des événements, ses études de philosophie chrétienne de l'histoire. Il nous donne aujourd'hui le Livre I d'un grand ouvrage qui a pour titre : **Les Pourquoi de la guerre mondiale** (in-8 de 450 p., 7 f. 50, Lille, Desclée). La première réponse, c'est à la Justice divine qu'il faut la demander. La terre était coupable ; Dieu, qui avait multiplié les avertissements, a frappé enfin le grand coup. Et Mgr Delassus nous invite et nous aide à faire notre examen de conscience : fautes personnelles, fautes familiales (divorce, néo-malthusianisme, éducation des enfants), fautes nationales : l'apostasie de l'Etat et toutes ses manifestations depuis cinquante ans... Pour dresser pareil bilan, 450 pages cela a l'air de quelque chose de considérable, et comme on s'aperçoit vite que c'est peu, sous une plume aussi nourrie de faits et de doctrine, aussi puissamment armée de textes, textes de nos ennemis (les plus décisifs en l'espèce, puisque c'est le scélérat lui-même qui avoue), textes de ceux qui avaient mission de parler au nom de l'Eglise, — de nos évêques ! Il y a là un tableau d'un admirable raccourci. On y sent le fruit condensé de longues méditations, — les méditations que le vénérable octogénaire a poursuivies au cours de ces quatre années d'occupation où il a été soumis, avec ses concitoyens de Lille et du Nord, au régime du prisonnier en cellule, sans communication possible avec le dehors. Et comme on doit faire en toute bonne méditation, c'est sur des pages d'espérance et de confiance en la miséricorde de Dieu que Mgr D. termine son livre : la France a été victime de la secte, elle n'a point été criminelle ; et elle a su faire de tels sacrifices ! — Tout le tome III et dernier de l'ouvrage sera d'ailleurs consacré à la miséricorde et à l'amour de Dieu pour nous, et aux perspectives d'avenir qui s'ouvrent de ce côté. Mais auparavant, nous attendons le tome II, qui nous donnera aux *Pourquoi* la réponse de l'histoire et nous montrera la place que tient la grande guerre dans le déroulement de la grande conspiration des ennemis contre l'Eglise. — Mgr Delassus, qui prend à son compte les frais de l'impression, a offert au divin Rédempteur le prix intégral de la vente pour les Missions catholiques.

Dans la Désolation du Nord, par R. Vanlande, gr. in-8 de 46 p., Edition de la *Revue des Indépendants,* Paris, rue Bonaparte, 29 : pages émues où M. le capitaine Vanlande, en un langage brillamment imagé, nous retrace quelques scènes de cette « désolation » à nulle autre pareille, aux environs d'Armentières puis de Bailleul-la-sacrifiée, dans l'ombre timide de ces « Monts de Flandre » que l'histoire reconnaissante appellera les *Thermopyles du Nord.* Et tous les cœurs français entendront l'appel qu'il leur adresse, paraphrasant le mot de Turenne : — « Il ne faut pas qu'il y ait un seul homme d'Etat ou simplement de cœur, en repos en France — dans toute la France — tant que les régions dévastées n'auront pas été rétablies dans leur ancienne prospérité. »

La catastrophe austro-hongroise, *Souvenirs d'un témoin oculaire,* par le général Martchenko, préface de L. Barthou, in-12 de x-208 p., net 7 f. 50, Paris, Berger-Levrault : livre qui tient bien plus que le titre ne promet. Il éclaire toute l'histoire de la guerre. L'auteur, attaché militaire russe à Vienne de 1905 à 1911, a vu et a vécu le prologue du grand drame, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1908, dont, dans un chapitre vraiment saisissant, il nous dit les origines, les circonstances, les responsabilités, les conséquences. Le général M. excelle à exposer clairement des faits complexes : on le verra aux chapitres qui traitent des questions yougo-slave et italienne. Il est plein d'anecdotes (qui disent toujours quelque chose, et beaucoup) sur les acteurs du grand drame, sur les têtes couronnées et leur entourage, sur le corps diplomatique de Vienne d'avant-guerre, sur les mœurs et la vie à Vienne d'avant-guerre... Que deviendra l'Europe sans Autriche-Hongrie ? — « Il est évident que, lorsqu'un grand corps se trouve supprimé et que les parties remplaçantes ne font que se former, s'organiser et chercher leurs limites réciproques, le déséquilibre de l'ensemble sévit et dure. »

En marge des Combats. N.-D. de Lourdes et la grande guerre, par Gabriel Joly, ancien élève de l'Ecole polytechnique, croix de guerre, in-12 de XII-230 p., 3 f. 50, Téqui : l'auteur, « désireux de faire apparaître que la lutte gigantesque s'est bien déroulée STELLA DUCE » constate que « ses principaux événements coïncident précisément avec les dates des grandes fêtes de la Sainte Vierge ou avec celles de ses plus importantes Apparitions à Lourdes ».

La révolte des faits contre le Code, par Gaston Morin, prof. à la Faculté de Droit de Montpellier, in-12 de XV-254 p., 5 f., Paris, B. Grasset. Le Code, dans l'esprit de ceux qui l'ont publié en 1804, longtemps aussi dans l'esprit des juristes chargés de l'interpréter, ce fut une manière de livre sacré révélant, pour les hommes de tous temps et de tous pays, le juste définitif, sur lequel n'avait qu'à se modeler le droit de tous les peuples civilisés. Cela, c'était l'esprit de la Révolution, la méthode purement rationnelle et déductive de Rousseau et de la philosophie du XVIIIe siècle. Il a bien fallu comprendre ensuite, sous la poussée des faits, sous l'action des besoins économiques et sociaux en perpétuel mouvement, que les dispositions d'un Code, si parfait qu'on le suppose, ne sont pas des vérités immuables et éternelles, comme les principes de la morale naturelle ou les lois de la mathématique. La sociologie catholique a été la première à faire brèche dans les parties caduques ou injustes du Code ; et elle s'est imposée à tout le monde. Personne aujourd'hui ne voudrait prendre la défense, par exemple, de deux des principaux chapitres du Code : la famille et la propriété. La famille, pour le Code, c'est « la loi de l'homme » : tout repose sur l'autorité du mari et du père ; le mariage n'est qu'un simple contrat, où nul compte n'est tenu de sa fonction de perpétuer la race : — il faudra bien (et c'est déjà commencé, grâce à Dieu) donner à la famille un code nouveau qui soit, non plus seulement la loi de l'homme, mais la loi de la femme et la loi de la mère, la loi de l'espèce aussi. — Quant à la propriété, les principes du Code sont en complète désagrégation. Le Code fait de la propriété individuelle un droit absolu, le *jus utendi et abutendi* des Romains ; il prohibe la propriété corporative : seul l'individu peut être propriétaire ; etc... C'était le contrepied de la vieille philosophie chrétienne, alors ridiculisée. — Autre terrain sur lequel le conflit est plus grave encore entre le Code et la réalité : c'est le terrain de la vie économique, de la production et de la circulation des richesses. Le Code, au nom du principe sacrosaint de l'individualisme, décide que nul ne peut être obligé par la volonté d'autrui, mais seulement par sa volonté personnelle s'exprimant dans un contrat : c'est « le code de l'individu. » Or, voici que l'histoire sociale, à l'époque contemporaine, révèle un mouvement aux multiples aspects qui a l'impressionnante puissance d'un phénomène naturel, à savoir, la substitution progressive des groupements aux individus isolés comme facteurs de la vie économique (croissance du syndicalisme, organisation corporative de la profession, développement des trusts, des cartels, de toutes les ententes entre producteurs, fédérations multiples, etc.). Chaque jour nous voit entrer plus avant dans l'ère de la coopération et du fédéralisme : c'est la fin de l'ordre social issu de la Révolution et la formation d'un ordre nouveau. — Laissant de côté ici les réformes nécessaires dans le droit familial et dans le

droit de la propriété, c'est uniquement aux réformes du droit de la vie économique que s'attache l'auteur dans ce Ier volume. Il analyse, dans une Ire partie, le mal, c.-à-d. le désaccord entre l'individualisme du Code et notre état économique ; et dans une IIe partie, il cherche le remède, ou une nouvelle structure juridique des groupements. Il y apporte une richesse et une sûreté d'informations qui vraiment ne laissent rien à désirer, et avec cela, un don de clarté incomparable. C'est un grand livre.

La Marche au Socialisme, par Edgard Milhaud, in-12 de 306 p., 5 f., B. Grasset. M. E. Milhaud est, je crois, socialiste ; mais c'est à peine si l'on s'en aperçoit, à le lire. Il a fait œuvre essentiellement de conscience et de loyauté. Son livre est tout en statistiques et en documentation d'où se dégagent, au terme de chaque chapitre, des aperçus étincelants. Il étudie successivement : l'inégale répartition des richesses dans la société présente (il cite Léon XIII : *Divitiarum in exiguo numero affluentia, in multitudine inopia :* depuis le jour déjà lointain où Léon XIII le stigmatisait, le mal n'a cessé de s'accroître, et, dans les années qui ont précédé la guerre, à pas accélérés : voir les tableaux que dresse M. Milhaud) ; les répercussions physiques des inégalités sociales (mortalité ; taille, poids, force des enfants, etc.) ; l'exploitation des prolétaires et la domination capitaliste ; petites et grandes entreprises ; entreprises individuelles et Sociétés anonymes ; libre concurrence et monopole ; trusts (p. 132-170) ; régies (p. 170-279) ; etc.

Au syndicalisme aussi, à la question de savoir si les syndicats chrétiens resteront franchement chrétiens ou s'ils se laisseront prendre à la tactique matérialiste de la guerre des classes, M. Henri Joly consacre les 60 pages finales (pages d'une étude écrite d'abord pour le *Correspondant,* 10 novemb. 1918, mais qui ont dû ensuite être refondues, tellement la marche des choses s'est accélérée depuis !) du nouveau recueil qu'il vient de publier ce printemps même : **Pour les Jeunes,** in-12 de 270 p., 3 f. 50 (maj. 30 %), Bloud. Recueil plein de choses, et qui font penser : on y sent toute la tendresse éclairée d'un vieux professeur à qui son amour de la jeunesse a valu de rester toujours jeune lui-même, toujours de son temps. Il nous y parle de l'*apostolat des jeunes,* des jeunes et des vieux dans la question sociale, de l'évolution et de la tradition, de trois altérations du mysticisme (mysticisme paresseux, mysticisme amoureux ou sensuel, mysticisme orgueilleux), d'une forme particulière du respect humain, de l'éducation des classes moyennes, de l'orientation des professions dans la jeunesse libérale de demain...

Les « Racines. » *Aux fils des paysans de France,* par l'abbé G. Mugnier, gr. in-8 de 103 p., net 2 f. 50, Bloud. Les racines, c'est vous, paysans ! Et M. Mugnier aime passionnément les paysans, comme le lui dit M. de Gailhard-Bancel dans la belle préface qu'il a écrite à son livre. Tout le monde n'a pas aimé les paysans. Avant la guerre, on les dédaignait, le fisc les suçait jusqu'à la moelle. On n'avait d'yeux que pour les progrès de la science, si éblouissants en effet. L'Etat réservait ses sollicitudes à la masse ouvrière : ce fut l'ère des lois sociales, conçues dans quel esprit social !... « Tu ne seras jamais bon qu'à marcher derrière tes bœufs ! » éructait le maître d'école au pauvre petit qui ne mordait pas aux arcanes de la chimie ou de la paléontologie... Eclate la guerre : l'ouvrier donne sa sueur (moyennant grasses finances) ; le paysan donne son sang. Jamais pareille injustice sociale ne se commit en pays chrétien... Et à l'injustice succéderait vite l'ingratitude, si les paysans ne savaient s'organiser et s'imposer à l'attention des pouvoirs publics. Tout le livre de M. Mugnier est pour leur dire les conditions de leur action future, conditions générales et conditions individuelles (culture physique, intellectuelle, morale, civique, patriotique, sociale, religieuse)... Ceci a été composé, causé sous les obus, puis dans une salle d'hôpital, parmi des paysans qui disaient à l'auteur : « Si seulement les jeunes pensaient tout ça ! » — Ils le penseront, grâce à ce livre que vous leur ferez lire, chers confrères ; et ils agiront en conséquence.

En lisant les Juristes Philosophes, par Paul Cuche, prof. à la Faculté de Droit de Grenoble, in-12 de II-123 p., 2 f., J. de Gigord. Un bien petit livre ; mais qu'il fait penser ! Il a été conçu comme l'indique son titre, « en lisant. » Et comme l'auteur est de ceux à qui il arrive d'encombrer de notes les marges de leurs livres quand ils réagissent rapidement à la pensée d'autrui, ce sont ces « notes » qu'il groupe aujourd'hui dans cet opuscule. Il passe en revue : *Le Droit et la Philosophie,* ou : de l'obligation pour les Juristes d'avoir une philosophie, autrement il faudrait conclure qu'il est indifférent de donner à la règle de droit l'autonomie de la volonté comme fondement ou de donner à la volonté la règle de droit comme but ; — *Le Droit, la Métaphysique et la Solidarité sociale* (contre ceux qui prétendent se passer de métaphysique, bien plus, qui proclament l'impuissance de la métaphysique à soutenir les constructions du droit moderne fondé sur des notions « d'ordre purement réaliste ») ; — *Le Droit et la Sociologie :* les sciences expérimentales peuvent affirmer la valeur sociale du sacrifice et de l'abnégation, elles n'en établissent point l'obligation : « Ma classe c'est mon ventre ! » s'est écrié un jour un ouvrier dans une réunion publique ; — *Le Droit et les suggestions du sens commun,* ou insuffisance de la philosophie du sens commun à fournir à des lois de but un appui et une direction, puisqu'elle laisse sans solution le problème des fins ; — *Le Droit et la croyance,* ou que, rationnellement, la fonction du Droit et le fondement des droits ne peuvent être déterminés que par des croyances ; conception du Droit-Intérêt et conception du Droit-Fonction.

Le Nombre et l'Opinion publique, par G. Deherme, in-12 de XV-260 p., 5 f., Grasset : réquisitoire d'une logique farouche et d'une verve endiablée contre la souveraineté du nombre et contre toutes les infections que nous inocule le suffrage universel « principe de guerre civile, » contre le concept même de parti, contre le parlementarisme, l'étatisme, la bureaucratie, la tyrannie par en bas, le socialisme électoral, la presse (presse vénale, presse esclave, presse complice, presse d'affaires)... Le nombre, comme la richesse, est une force. Mais une force quelconque est un moyen, et non un but. L'argent doit être contenu ; le nombre a besoin d'être éclairé et dirigé. Les forces matérielles sont brutales, donc antagoniques : elles ne se peuvent régir que de l'extérieur, par une puissance d'autre nature, c.-à-d. *spirituelle,* à la fois motrice, modératrice et régulatrice...

Quelle sera cette puissance spirituelle ?... M. Deherme est positiviste, de conviction, mais un positiviste avec qui, bien avant la guerre, on était heureux de s'entendre sur bien des points (on se rappelle ses livres : *Croître ou disparaître,* ou le problème de la dépopulation ; *La Crise sociale ; Le pouvoir social des femmes,* etc.). Il croit à l'avenir du positivisme comme force spirituelle, — un avenir dont il n'a garde de préciser, de conjecturer même la date d'avènement. Pour le moment, il faut se garder de troubler la foi catholique chez ceux qui ont le bonheur de la posséder... Le positivisme, dit-il ici et dans son **Penser pour agir** (publié en 1919, in-12 de XVI-318 p., 5 f., Grasset. *Penser pour agir,* quel titre ! et avec quelle éloquence il nous dit la puissance de l'idée, la nécessité primordiale d'une doctrine, la vanité et l'imbécillité et l'action délétère des mots et des préjugés et des idées fausses qui sont à la source de nos agitations !), le positivisme donc « n'est encore qu'une magnifique promesse... Le positivisme ne s'adresse point aux catholiques. Surtout dans sa phase militante, il ne leur donnerait pas mieux. Il ne s'adresse qu'à ceux qui gâchent une vie sans base, sans ressort, sans but, dans un décevant vagabondage mental, sentimental et moral... On n'est libre que par la discipline, on n'aime la liberté que

dans la règle. Le positivisme et le catholicisme sont une discipline et une règle pour la pensée et la conduite... Ce sont les deux seules doctrines qui subordonnent en tout la personnalité à la socialité » (M. Deherme en est encore à la phase idéale, enthousiaste, du petit nombre de grandes âmes qui, comme Brunetière, comme cet admirable Léon de Montesquiou, comme ces « *Ames nouvelles* » chantées par le P. Bessières, croient à la vertu du positivisme. Mais ces grandes âmes n'ont fait que traverser le positivisme ou s'y attarder plus ou moins longtemps pour arriver ensuite à la foi catholique. Et nous ne doutons pas que la miséricordieuse Providence n'ouvre un jour la même voie à M. Deherme. Où est l'autorité qui, dans le positivisme, fixe « une règle à la pensée »?).

Il écrit encore : — « Le catholicisme étant la religion naturelle (il entend ce mot au sens positiviste) des Français, la mieux constituée, la plus positive aussi, il est absurde et criminel de vouloir l'exclure de la participation à la direction de l'opinion publique. Il faut être les niais et bas politicailleurs que sont la plupart de nos parlementaires pour s'imaginer qu'on gouverne un pays contre l'âme que lui ont faite les siècles... L'anticléricalisme, c'est l'anarchie morale... Jamais il n'y eut tant de tireuses de cartes, de nécromanciens et de sorciers en tous genres, y compris le genre électoral, que depuis qu'on abêtit les petits Français dans les écoles sans Dieu... Il y a plus de raison vivante et vivifiante dans le dogme touchant de l'Immaculée Conception que dans n'importe quelle théorie métaphysique...

« Le protestantisme est purement critique et négatif. Toute notre anarchie en émane, et toutes nos folies... La Réforme fut une régression peut-être nécessaire, mais ce fut une régression. ... Les protestants, d'ensemble, vont naturellement à l'erreur, au désordre. C'est presque toujours une garantie de bon sens d'être leur adversaire sur quelque question que ce soit. Ce sont, à la fois, les plus agités et les plus tyranniques, les plus incohérents et les plus fanatiques, les plus superstitieux et les moins religieux des hommes... — Voyez le mariage. Pour tout Occidental clairvoyant, il n'y a pas de doute que le mariage indissoluble, tel que l'a institué l'Eglise, est la condition d'existence de la famille, comme la famille est l'élément organique de la société civilisée...

« L'œuvre dans le ciel du catholicisme nous est et nous restera positivement inconnue. Son œuvre sur la terre ne saurait être ignorée des Français. Il a fondé la société française, la fleur de la civilisation, et la civilisation occidentale, la plus magnifique expression de la grandeur humaine. ... Tant qu'il le pourra et le voudra, il aura sa raison d'être, il sera humainement indestructible. Un vrai positiviste souhaite l'Eglise forte, parce qu'il la sait efficace. Et il ne méconnaît point le meilleur de cette force, où elle s'anime : la naïveté, la spontanéité, la ferveur de la foi en Dieu... »

Voilà un homme avec qui l'union sacrée serait possible, sur le terrain politique, — en attendant le terrain de la foi chrétienne.

LITURGIE

Q. — Dans notre Ordo nous avons la fête de la Fuite de N.-S. en Egypte, dup. maj. La plupart de mes confrères n'ont pas l'office, ni au Missel, ni au Bréviaire. Comment faire ?

R. — Tout d'abord, il n'est pas douteux qu'on doit suivre l'Ordo rédigé *juxta Rubricas,* et se conformer à l'office dûment assigné en son jour d'après le Calendrier propre à chacun. Vous devez donc célébrer la fête de la Fuite en Egypte, si tel est l'office marqué dans votre Calendrier, et vous ne pouvez pas recourir à la férie courante.

Mais, dites-vous, l'office propre de la fête nous manque ; que faire ? — Pour le Bréviaire, récitez l'office du Commun de la Sainte Vierge. Si les choses vraiment caractéristiques de l'office sont absentes, on ne peut vous l'imputer, et vous direz au moins les choses essentielles que comporte cette fête, v. g. les Psaumes, tous empruntés au Commun de la Sainte Vierge, d'après les rubriques.

Quant à la messe, elle est tellement propre que pas une seule du Commun n'en approche, même de loin ; vous vous contenterez alors, faute de mieux, de dire la messe du Commun de la Sainte Vierge, qui concorde encore davantage avec l'office du jour. Mais ce serait s'écarter tout à fait de la pensée de l'Eglise que de dire une messe privée de *Requiem.*

Q. — J'ai l'habitude, quand je communie des malades dans différentes salles de l'hôpital, de ne faire préparer qu'une table *à chaque étage* pour y déposer le ciboire. Je fais l'aspersion dans chaque salle et je communie ensuite les malades.

Cette façon d'agir me semble justifiée par la difficulté de préparer pour chacune des chambres tout ce qui est nécessaire. Puis-je continuer ?

R. — Si du lieu où la table est dressée à chaque étage pour y déposer le ciboire, on a vue sur les salles des malades, et que celles-ci puissent être considérées comme les chapelles latérales d'une grande église, votre pratique nous semble défendable ; mais si l'on se contentait de dresser une seule table pour des étages différents et nettement séparés, ce serait alors à réformer. *(Ephém. liturg.,* 1893, p. 545).

Q. — Quand, après avoir pris le Précieux Sang, la parcelle de l'hostie consacrée reste adhérente à la paroi du calice, que faut-il faire ?

R. — On lit au début du Missel, Titre X, n. 8, *De defectibus in Ministerio ipso occurrentibus :* « Si sumendo Sanguinem particula remanserit in calice, digito ad labium calicis eam adducat (sacerdos), et sumat ante purificationem, — vel infundat vinum, et sumat. »

Q. — Chaque année, le 22 novembre, en la fête de sainte Cécile, j'éprouve une sorte de répugnance à réciter ce passage de l'office : « *Cœcilia famula tua, quasi apis tibi argumentosa deservit.* »

L'abeille est bien appelée « laborieuse, prévoyante, bourdonnante, » mais jamais les auteurs ne lui ont donné le qualificatif d'éloquente, *argumentosa.*

R. — Votre étonnement ne nous étonne pas. Voici en effet ce qu'on lit dans *Les Vierges martyres* de l'abbé Martin, t. I, page 136 : « Cécile jouissait dans la société des fidèles d'une considération et d'une influence que l'on n'était pas en droit d'attendre de son âge : car nous ne pensons pas qu'elle eût plus de seize ou dix-sept ans ! Prêtres et fidèles la regardaient non seulement comme le plus bel ornement, mais encore comme